

MOTION : A la naissance, une dot contre la dette ?

Les dettes publiques et sociales deviennent insoutenables, et leur poids croissant va pénaliser les nouvelles générations. Les études, la formation, la réalisation d'un projet économique innovant deviennent une mission inégale pour les jeunes adultes qui doivent recourir de nouveau à un nouvel endettement.

Dans la veine du Revenu de base inconditionnel, le projet d'un patrimoine de départ donné à chaque nouveau-né mériterait, dans une Ville de sensibilité sociale comme Delémont, d'être discuté à fonds et mis en œuvre.

Ce modèle est appliqué en Scandinavie (Norvège), au Danemark sous forme d'une réserve d'allocations mensuelles inconditionnelle (tant par rapport au revenu des parents qu'au choix des études ou de la formation et peut être complété par un prêt public remboursable).

L'idée est qu'à la naissance, chaque nouveau se voit attribuer par la Ville (l'Etat) une dot de départ fixe (15'000 frs) qui sera investie en son nom dans l'activité économique, si possible locale. A sa majorité, le titulaire peut demander la somme qui lui est réservée (et qui s'est considérablement étoffée par de bons investissements), à condition de justifier d'une formation à entreprendre ou d'un projet économique innovant et local à réaliser. L'âge du retrait pourrait être possible jusqu'à 50 ans, par exemple. L'équilibre minimum serait que le patrimoine de départ investi dans l'économie durant 18 ans, offre un capital au moins égal à la dette publique individuelle.

Innovons aussi à Delémont pour enlever une partie du poids de la dette aux nouvelles générations

Dominique Baettig

